Laurent SAUVÉ
Président

Syndicat des Pharmaciens d'Officine
31 rue Mazenod – 69003 LYON
Tél : 04 78 60 93 47

Lyon, le 18 Septembre 2025

Madame la Directrice Générale de l'ARS
241 Rue Garibaldi
69003 LYON

Depuis le 1er juillet dernier, les pharmaciens d'officine sont mobilisés contre la baisse du plafond des remises commerciales sur les médicaments génériques, confirmée par un arrêté paru le 4 août dernier.

Par cette décision unilatérale, le Gouvernement BAYROU a fait le choix de la rentabilité de l'industrie pharmaceutique et de la dégradation du système de santé. Il a signé la mort prochaine de 1 000 officines, en plus des 2 145 qui ont fermé depuis 10 ans, et la suppression de 20 000 emplois. Il a privé des millions de patients d'une offre de soins de proximité et des centaines de territoires de leur dernier service de santé.

En outre, ces nouveaux plafonds vont générer une perte significative de ressources particulièrement nécessaires aux officines réalisant la préparation des doses à administrer (PDA) dans le cadre de partenariats avec des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). En effet, compte tenu de la part de médicaments génériques dispensés aux résidents de ces établissements, les anciens plafonds de remises permettaient jusqu'à présent de pallier en partie les frais inhérents à la réalisation de la PDA.
Dès lors, pour un certain nombre d'entre nous, les conditions économiques ne seront plus réunies pour nous permettre de continuer à assurer gratuitement la réalisation de cette prestation.

En tant que professionnels de santé du quotidien, nous ne pouvons accepter ces perspectives. Nous avions prévenu : cette mobilisation inédite ne s'interrompra qu'avec l'annulation de cette décision mortifère. La chute du Gouvernement BAYROU n'était qu'une étape.

Après avoir suspendu notre participation à la permanence pharmaceutique, nous fermons nos officines ce 18 septembre, en signe de protestation contre les nouveaux plafonds de remises commerciales applicables aux médicaments génériques.

Dans ce contexte, la FSPF demande aussi à ses adhérents qui réaliseraient gratuitement la PDA de mettre un terme, à titre conservatoire, aux relations commerciales qu'ils entretiennent avec un plusieurs EHPAD et de demander l'ouverture de pourparlers afin d'obtenir une rémunération financière à la hauteur de cette prestation.

Comme annoncé, les pharmaciens font donc front uni, par une fermeture massive des officines et des manifestations partout sur le territoire. Et alors qu'ils luttent pour leur survie, le Comité économique des produits de santé a choisi de se réunir, le même jour, pour acter une nouvelle baisse des prix des médicaments et une nouvelle dégradation de l'économie officinale. Cette provocation ne fait que décupler notre colère et notre détermination.

Nous en appellerons donc au nouveau Premier ministre, Sébastien LECORNU, et à son futur Gouvernement pour revenir sur la décision de son prédécesseur. Le rétablissement du plafond de remises de 40 % est un préalable indispensable au retour du dialogue et à l'élaboration concertée d'un nouveau modèle de rémunération.

Je tenais à vous en informer afin que vous puissiez prendre, en tant que de besoin et conformément aux missions qui vous incombent, les décisions qui s'avèreraient nécessaires à le maintien d'un service pharmaceutique pour toute la population du Rhône.

Veuillez croire, Madame la Directrice générale, à l'expression de ma considération distinguée.

Laurent SAUVÉ

Président du Syndicat des Pharmaciens du Rhône

FSPF 69